

Bertry info

www.bertry.fr



Braderie / Brocante
Le dimanche 8 mai 2016



Cavernes



Travaux



Budget



Mairie :

tel : 03 27 75 18 02

fax : 03 27 75 14 11

mail : mairiedebertry@orange.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et

de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00.

SAMU : 15

Sapeurs pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 03 27 85 71 05

(Clary ou Busigny)

Pharmacie de garde :

www.servigardes.fr

**Communauté de communes du
Caudrésis et du Catésis :**

tel : 03 27 75 84 79

site : www.caudresis-catesis.fr

**Le site internet de la commune et sa
newsletter :**

Des articles présentant la «vie» du village paraissent régulièrement sur le site de la commune. ils sont généralement présentés quelques jours sur la page d'accueil avec parfois un lien vers des photos ou un reportage plus long. Les annonces des manifestations sont également mises en ligne.

Abonnez vous à «la lettre d'information» simplement en cliquant sur « inscrivez vous dès à présent» et remplissez les cases NOM, PRENOM et ADRESSE MAIL et vous recevrez toutes les nouvelles de la commune.



www.bertry.fr

Mesdames, Messieurs,

Avril, un mois important pour toutes les collectivités, c'est celui de l'élaboration des votes des budgets.

Après un débat en conseil municipal, c'est à l'unanimité qu'il fut décidé de ne pas augmenter les taxes locales. Les taux communaux resteront donc identiques contrairement à d'autres collectivités...

Des travaux de voirie se terminent, quelques rues ont été entièrement rénovées, il nous faut maintenant engager les études pour, dans l'avenir, envisager les réparations dans d'autres artères qui se dégradent.

Avec l'arrivée du soleil, ce sont toutes nos manifestations qui ressurgissent, vous trouverez donc le calendrier des fêtes de ces prochaines semaines avec la braderie ce week-end et un rallye pédestre de découverte du village pour la fête communale.

Réservez donc ces dates...

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture sous les premiers rayons de chaleur.

Bien cordialement

Jacques OLIVIER
Maire de BERTRY

ÉCOLE MATERNELLE

"AURORE"

INSCRIPTIONS

RENTRÉE SEPTEMBRE 2016

Je recevrai les parents des enfants nés en 2014,
ou nés en 2013 et non scolarisés, ou nouveaux dans la
commune afin d'enregistrer leur inscription le

jeudi 12 mai

de 9 h à 12 h et de 13 h 50 à 17 h

Les documents nécessaires pour une première
inscription sont :

- une fiche d'état civil ou le livret de famille
- un certificat médical
- le carnet de vaccinations
- pour les enfants qui n'habitent pas à Bertry : le

certificat d'inscription délivré par Monsieur le Maire.

Si l'inscription fait suite à un changement d'école :

- un certificat de radiation, le livret de famille et le carnet de vaccinations

Marie BIS
Directrice



INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

avril 2016

...mon parcours d'assuré...

Si vos revenus sont modestes, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide pour vos dépenses de santé. Depuis le 1^{er} avril, les conditions de ressources ont changé pour l'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS). Avec cette revalorisation, vous êtes peut-être concerné... Renseignez-vous auprès de votre Cpm !

L'ACS est une aide pour payer une mutuelle (complémentaire santé) qui prendra en charge vos dépenses de santé. Elle concerne les foyers dont les ressources annuelles sont inférieures aux plafonds ci-dessous.

Le montant de l'aide varie selon le nombre et l'âge des bénéficiaires composant votre foyer. Il est de :
- 100 € pour les moins de 16 ans ;
- 200 € de 16 à 49 ans ;
- 350 € de 50 à 59 ans ;
- 550 € pour les 60 ans et plus.

11 682 € pour	
17 523 € pour	
21 027 € pour	
24 532 € pour	

Ces sommes sont déductibles du montant annuel de votre mutuelle.

L'ACS vous donne droit aussi à :

- des prix avantageux pour l'électricité et le gaz,
- une aide financière pour vous faire soigner chez le médecin : pas d'avance de frais et pas de dépassements d'honoraires.

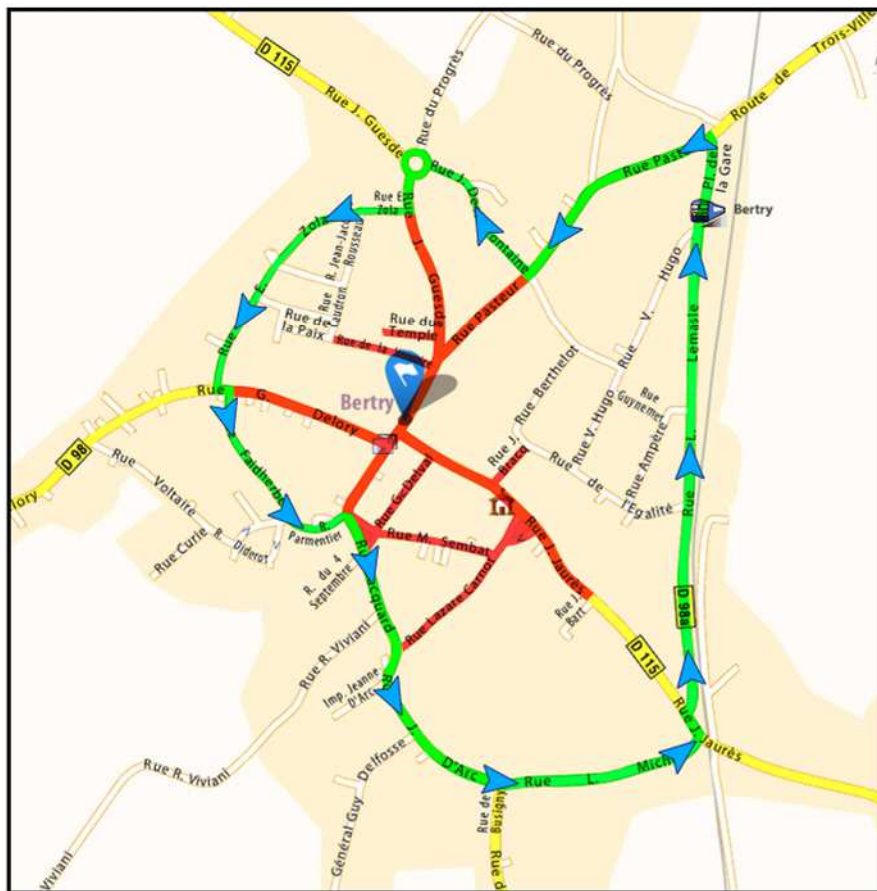
Pour savoir si vous avez droit à l'ACS, utilisez le simulateur sur ameli.fr, rubrique assurés/simulateur CMUC-ACS.

Bon à savoir : vous disposez d'un délai de 6 mois pour utiliser votre attestation-chèque auprès d'un organisme complémentaire proposant l'un des contrats sélectionnés au titre de l'ACS. Alors, dès que vous la recevez, utilisez-la dans les plus brefs délais !

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un conseiller de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Avis aux Riverains et aux Bertrésiens



 Braderie - Brocante

 Déviation

 Sens de déviation

Stationnement sur chaussée et trottoir interdit :

- Rue de la République
- Rue Jules Guesde (de chez Capucine à la rue Zola)
- Rue Pasteur (de chez Capucine à la rue Jean de la Fontaine)
- Rue Gambetta
- Place Fiévet
- Rue Marcel Sembat
- Place Anatole France
- Rue Jean Jaurès
- Rue Gustave Delory (de la maternelle à la rue Faidherbe)
- Parking de la salle de sports
- Parking de Carrefour Market
- Parking du parc de la Brasserie

Merci de votre compréhension

En raison de la Braderie / Brocante de la commune de BERTRY qui aura lieu le

DIMANCHE 8 MAI 2016

Le stationnement sur chaussée et trottoir sera interdit de 5h00 à 20h00 dans les rues nommées ci-dessous.

La circulation automobile sera également interdite dans les dites rues pendant la durée de la manifestation.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions au cas où vous devriez sortir de votre domicile

Aux riverains des autres rues : merci de respecter le **stationnement unilatéral côté impair** de la rue en cas d'intervention des pompiers.

Evitez le rond point de la chapelle pour sortir de BERTRY

BERTRY

Dimanche 8 mai 2016

Grande Braderie Brocante



Baptêmes de balade en chameaux

Salon Playmobil à la salle de sports

Expo baptêmes quads «quad loisirs 59 de Bertry»

Animations B.L.C.

Lévanah alias Marie-Camille de «nos chers voisins»

Chantera et signera des autographes ce dimanche



Le budget 2016

Le budget est un acte politique par lequel le Conseil Municipal établit des prévisions (recettes et dépenses) pour l'année en cours.

Aussi précis et complet qu'il soit, le budget n'est jamais qu'une prévision.

Chaque ligne budgétaire est une estimation accolée à une action que la commune a l'intention de mener dans l'année.

Dans toutes les communes, les finances sont mises à rude épreuve par certaines majorations des services rendus ou par des réductions des dotations :

Service de secours et d'incendie du Département : + 7 000 € en 2016

Transfert de la gestion des permis de construire : + 9 000 €
(Précédemment l'état gérait gratuitement ce service)

Réduction globale des dotations d'état : 30 000 €

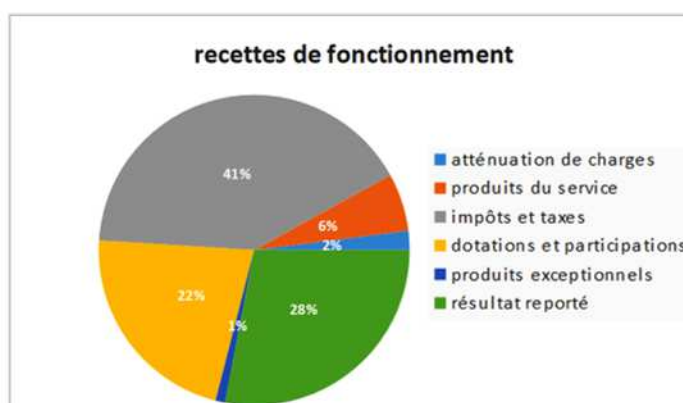
C'est donc dans cet esprit que le Conseil municipal a confectionné et validé ce budget rigoureux, qui va à l'essentiel sans augmentation des taxes locales.

	Année 2015	Année 2016
Taxe d'habitation	13.93 %	13.93 %
Taxe foncière (bâti)	16.84 %	16.84 %
Taxe foncière (non bâti)	48.09 %	48.09 %

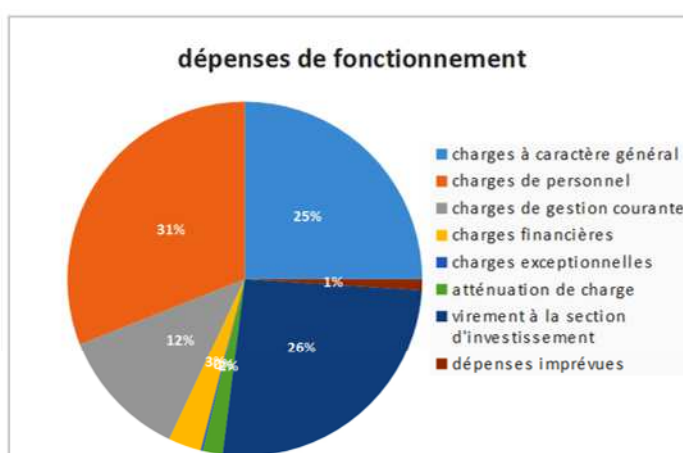
Le budget a été construit en reprenant l'excédent du compte administratif (résultats de l'année 2015)
qui est de 592 418.11 €.

Le budget s'équilibre à 1 232 692 € pour la section de fonctionnement et à 2 086 519 € pour la section d'investissement .

RECETTES		
Atténuation de charges (remboursement des charges de personnel)	40 000.89	2 %
Produits des services (vente des tickets, concessions ...)	112 500.00	6 %
Impôts et taxes	861 000.00	41 %
Dotations et participations (état, solidarité, DGF ...)	461 600.00	22 %
Produits exceptionnels (locations immobilières etc...)	19 000	1%
Résultat reporté	592 418.11	28 %



DEPENSES		
Charges à caractère général (fonctionnement courant des services)	514 448.11	25 %
Charges de personnel	644 000.00	31 %
Charges de gestion courante (service incendie, subventions ...)	251 500.00	12 %
Charges financières (intérêts des emprunts)	71 500.00	3 %
Charges exceptionnelles	3 900.00	0.20 %
Atténuation de charges	36 500.00	1.80 %
Virement à la section d'investissement	544 670.00	26 %
Dépenses imprévues	20 000.89	1%



Calendrier des fêtes 2^{ème} Semestre 2016



- Sam 7 Mai** Défilé du 8 Mai, Dépôt de Gerbe à 18 heures au Monument aux Morts
14 heures : Challenge des Présidents au Parc de la Brasserie organisé par Pétanque 2000
- Sam 7 et Dim 8 Mai** Exposition Playmobil à la Salle des Sports et repas « Jambon à la Broche »
Et la Braderie/Brocante le Dimanche uniquement de 6 h à 18 h
* Baptême de chameaux * Séance de dédicaces de Lévanah de « nos chers voisins »
* Expo, baptême Quads et nombreuses animations...
- Sam 14 mai** Parcours du Cœur à 10 heures – départ à la Gare
- Dim 15 mai** Passage du « Roparun » avec des animations tout au long de la journée Place de la Gare
- Vend 20 Mai** Concours de propagande Nocturne par Pétanque 2000 au Parc de la Brasserie à 20 h
- Lundi 23, Mardi 24, Mercredi 25 Mai** **Collecte des encombrants**
- Vend 27 Mai** Assemblée Générale de l'U.S.B.C à la Salle Gambetta à 19 heures
- Sam 28 Mai** Fête des Mères, Accueil des Nouveaux Arrivants et nouveaux nés à la Salle des Fêtes à 18 heures
- Jeudi 2 Juin** Repas de fermeture du club « Les Roseaux Bertrésiens » à la Salle des Fêtes
- Sam 11 Juin** Spectacle « Bouge » Majorettes et Pompons à la Salle des Fêtes
« 40 ans du Club de Judo » à la Salle des Sports
- Dim 12 Juin** Braderie « Petite Enfance » à la Salle Gambetta de 8 h à 18 h organisé par le RAM de Bertry
- Vend 17 Juin** Badminton Tournoi de « Fin de Saison » à 18 heures à la Salle des Sports
- Sam 18 Juin** Spectacle « Magic Dance » à la Salle des Fêtes à 20 heures
Appel du 18 Juin à 18 heures suivi d'un vin d'honneur à la Salle Gambetta
- Sam 18 et Dim 19 Juin** Festival de Cerfs-Volants route de Clary avec de nombreuses animations et Fête de la musique
- Ven 24 Juin** Assemblée Générale du Judo à la Salle Gambetta
- Dim 26 Juin** Kermesse des Ecoles à l'Ecole Jules Leroux
- Vend 1^{er} Juillet** Assemblée Générale du Badminton – Préau de l'école Primaire
- Sam 2 Juillet** Réunion d'information de l'Accueil de Loisirs à la Salle Gambetta à 10 heures
- et Dim 3 Juillet** Fête Communale et Fête Foraine sur la Place
Thème : Rallye Pédestre dans le Village
- Mer 13 Juillet** Retraite aux Flambeaux, Feu d'Artifice et Soirée Grillades au Stade Marcel Clément
- Jeudi 14 Juillet** Lâcher de Pigeons et Levée des Couleurs – Monument Aux Morts, 9 heures
Tournoi de Football USBC et dépôt de Gerbe au Stade Marcel Clément
- Ven 15 Juillet** Semi – Nocturne organisé par Pétanque 2000 au Parc de la Brasserie à 20 heures
- Ven 22 Juillet** Kermesse de l'Accueil de Loisirs – Ecole Jules Leroux à 18 heures
- Mardi 26 Juillet** Messe de Sainte-Anne à 10h30 et Concert à 20 heures à la Chapelle Sainte-Anne (ou à la Salle des Fêtes en cas d'intempéries)



<u>Dim 31 Juillet</u>	Régionale d'élevage du Club de race FAST (France American Staffordshire Terrier) au Stade
<u>Ven 12 Août</u>	Semi – Nocturne organisé par Pétanque 2000 au Parc de la Brasserie à 20 heures
<u>Vend 2 sept</u>	Reprise du Club de Badminton à la Salle de Sports
<u>Dim 4 Sept</u>	Messe au Calvaire route de Busigny à 10 heures 30
<u>Mardi 6 Sept</u>	Ouverture du Club « Les Roseaux Bertrésiens » au Restaurant Scolaire
<u>Vend 9 Sept</u>	Reprise de la Danse de Salon à la Salle des Fêtes
<u>Sam 10 Sept</u>	Soirée des Associations à la Salle des Fêtes
<u>Dim 11 Sept</u>	Finale de la Course Cycliste et Remise des récompenses par l'Union Cycliste à la Salle de Sports
<u>Sam 17 Sept</u>	Inscriptions à l'école de Musique Réunion du Club de Motos au Foyer des Anciens
<u>Vend 7 Oct</u>	Tournoi de rentrée du Club de Badminton à la Salle de Sports
<u>Sam 8 Oct</u>	Remise du Chèque « Roparun » organisée par les Ch'tis coureurs à la Salle Gambetta Remise des coupes par Pétanque 2000 à 18 heures à la Salle Gambetta
<u>Jeu 20 Oct</u>	Repas des Anciens au Restaurant Scolaire à 12 heures
<u>Sam 22 Oct</u>	Repas de la Pétanque à 19 heures au Restaurant Scolaire
<u>Sam 29 Oct</u>	Remise des prix puis repas organisés par la Société Colombophile « La Fraternelle » au Foyer des anciens
<u>Dim 6 Nov</u>	LOTO de l'Amicale Laïque à la Salle des Fêtes
<u>Lundi 7 Nov</u>	Marche Multi' FORME départ à la Salle des fêtes
<u>Vendredi 11 Nov</u>	Armistice, Messe et défilé suivis d'un vin d'honneur à la Salle Gambetta
<u>Sam 12 Nov</u>	Soirée Quizz à la Salle des Fêtes organisée par les Ch'tis Coureurs
<u>Vend 18 Nov</u>	Tournoi du Beaujolais Nouveau du Club de Badminton à la Salle de Sports
<u>Dim 20 Nov</u>	Concert de Sainte Cécile à 17 heures à la Salle des Fêtes
<u>Vend 2 et Sam 3 Déc</u>	Téléthon 2016 en partenariat avec les associations
<u>Lundi 05 Déc</u>	Square des AFN Dépôt des Gerbes à 18 heures – Commémoration
<u>Sam 10 Déc</u>	Fête de Noël de l'U.S.B.C. à la Salle des Fêtes
<u>Jeu 15 Déc</u>	Noël des Maternelles à la Salle Gambetta
<u>Ven 16 Déc</u>	Concert de Noël à l'Eglise
<u>Samedi 17 Déc</u>	Spectacle de Noël offert par la Municipalité à Salle des fêtes
<u>Dim 18 Déc</u>	LOTO de l'Association des Parents d'élèves à la Salle des Fêtes
<u>Mer 21 Déc</u>	Noël du Judo au Dojo de la Salle de Sports



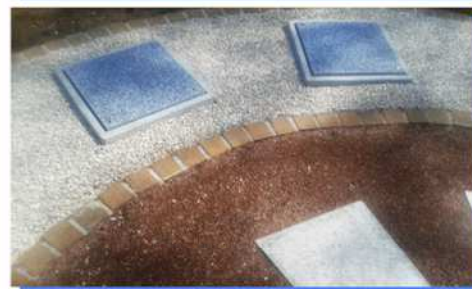
Des cavurnes dans nos cimetières

Depuis plusieurs mois, des familles souhaitent placer les urnes funéraires dans des espaces appelés cavurnes.

Comme le nom l'indique, un espace de ce type est composé d'un élément béton pouvant contenir quatre urnes et placé dans le sol.

La commune a décidé de mettre en place cette possibilité funéraire au prix de 350 €uros par emplacement. Chaque cavurne est recouvert d'une plaque granitée, seule la gravure des noms des défunts reste à la charge de la famille.

La plaque supplémentaire sera facturée 120 €uros.



Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour :

- tous les français et françaises dès leur 16ème anniversaire (et seulement à compter de cette date), et avant la fin du 3ème mois suivant
- toutes les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, avant la fin du mois suivant la naturalisation
- tous les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Vous voudrez bien vous présenter à la Mairie muni(e) du livret de famille, d'une facture pour justifier du domicile ainsi que de votre carte d'identité.

Dans la rue Jean Jaurès

Dans cette artère très passante, ce sont les espaces végétalisés en bordure qui ont été entièrement refaits par les brigades de la communauté de communes. Les anciennes plantations implantées au moment de la rénovation de la rue il y a près de 30 ans étaient trop dégradées et furent replantées sur l'espace de l'ancienne décharge.

De nouvelles plantes vivaces ont été plantées et un paillage clair rend une belle visibilité à cette rue. Il suffira maintenant d'éliminer avec les racines les herbes qui vont encore apparaître et renouveler de temps à autre une partie du paillage. Cette méthode permet donc un gain de temps appréciable pour l'entretien de ces espaces verts .



Rue Jean Bracq

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont maintenant terminés dans la rue Jean Bracq et c'est une autre vision des bâtiments publics qui est maintenant possible. Tous les fils apparents et les pylônes qui les soutenaient ont maintenant disparu et les photos sur le parvis de l'église seront maintenant plus jolies.

Les revêtements des trottoirs et de la chaussée ont ensuite été réalisés. Les entrées de propriétés sont maintenant matérialisées avec du béton dit désactivé, ce qui donne un peu de luminosité à l'ensemble.

La rue de l'égalité a également été rénovée mais dans cette artère, nous n'avons pas enfoui les réseaux.



Prévention contre les cambriolages

Les cambrioleurs sont passés à l'heure d'hiver. En effet, plusieurs intrusions ont été recensées par les gendarmes dans leur circonscription, des agissements similaires ayant déjà eu lieu l'année dernière à la même époque. Les faits se déroulent principalement dès la nuit tombée, les auteurs n'ayant aucun mal à localiser les maisons pour lesquelles les propriétaires sont absents ou ne sont pas encore rentrés (volets encore ouverts et lumière intérieure éteinte au moment du repérage). L'intrusion se déroule généralement par les ouvertures peu ou non visibles de la rue ou des propriétés voisines. Les cibles privilégiées sont les baies vitrées. Aussi, quelques précautions peuvent dissuader les cambrioleurs :

- Dans la limite du possible, laissez fermés les stores et volets de ces accès.
- Simuler une présence par la mise en place d'un programmateur alimentant une lampe et/ou une source de bruit (radio, téléviseur,...) via la prise de courant sur laquelle il a été adapté.
- Des détecteurs de mouvement peuvent également être installés sur les façades extérieures de votre habitation.
- Contacter la gendarmerie pour tout mouvement ou véhicule suspect aux abords de votre habitation ou de votre voisinage.



Inscriptions sur les listes électorales 2016

Les inscriptions sur les listes électorales sont recevables jusqu'au samedi 31 décembre 2016, de 10 h à 12 h. Vous viendrez en mairie muni(e) de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Qui fait quoi ?

Communauté de communes, SUEZ, COVED, SIAVED ? Il peut être déconcertant pour les usagers de s'y retrouver au milieu de tous ces organismes notamment pour le traitement de la collecte ou la maintenance des bacs. Voici quelques explications pour y voir plus clair.

La communauté de communes du Caudrésis-Catésis a deux rôles :

- elle gère la distribution ou les changements des bacs (suite à un emménagement, un agrandissement de la famille ou un vol) et assure également les réparations.
- Elle paie une prestation de service à deux sociétés : COVED et SUEZ pour la collecte des trois bacs (ordures ménagères résiduelles, tri et verre) en porte à porte et sur l'ensemble du territoire selon un calendrier établi par leurs soins.

Pour savoir quelle société collecte les déchets dans votre commune, consultez les encadrés ci-contre.

Le SIAVED quant à lui assure la gestion globale des déchèteries (personnel + traitement) du territoire de la 4C et le ramassage des encombrants en porte à porte.

Il y a neuf déchèteries sur le territoire : Beauvois-en-Cambrésis, Béthencourt, Cattenières, Caudry, Clary, Le Cateau-Cambrésis, Maretz, Saint-Aubert, Walincourt-Selvigny (fermée actuellement).

Qui appeler et dans quels cas ?

Un de vos bacs a été endommagé, volé ou vous voulez acquérir un composteur (quantité très limitée), adressez-vous à la communauté de communes du Caudrésis-Catésis au 03 27 75 84 79.

Votre poubelle n'a pas été collectée, contactez la société gérant la collecte dans votre commune (voir les encadrés ci-dessus). S'il s'agit de : la COVED : 03 27 75 13 36, pour SUEZ : 03 27 76 56 37.

Vous voulez des renseignements sur les déchèteries (horaires, les déchets acceptés, etc.), consultez le site internet du SIAVED (www.siated.fr) ou appelez au 03 27 43 78 99.

Vous n'avez pas ou plus votre calendrier de collecte, vous pouvez en retirer un nouveau à votre mairie ou le télécharger sur le site de la communauté de communes (www.caudresis-catesis.fr) dans la rubrique gestion des déchets.



Avesnes-les-Aubert, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Carnières, Cattenières, Caudry, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Inchy-en-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Montigny-en-Cambrésis, Quiévy, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Walincourt-Selvigny.



Bazuel, Bertry, Briastre, Busigny, Catillon-sur-Sambre, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Honnechy, La Groise, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Malincourt, Maretz, Maurois, Mazinghien, Montay, Neuville, Ors, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Benin, Saint-Souplet-Escaufourt, Troisvilles, Villers-Outréaux,

Horaires d'été des déchèteries

(du dernier dimanche de mars au dernier samedi d'octobre)

Beauvois-en-Cambrésis

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30
le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le jeudi et les jours fériés.

Béthencourt et Maretz

Le lundi, mercredi et samedi de 13 h 30 à 18 h 30 - le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le mardi, jeudi, vendredi et les jours fériés.

Clary

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 18 h 30 - le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le vendredi et les jours fériés.

Cattenières

Le mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 18 h 30 - le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le lundi, mercredi, vendredi et les jours fériés.

Caudry

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30
le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le mercredi et les jours fériés.

Le Cateau-Cambrésis et Saint-Aubert

Le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30
le dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée le mardi et les jours fériés.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS LES 23, 24, 25 MAI 2016

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE
BEAUVOIS ORGANISE UNE

BRADERIE PETITE ENFANCE



DIMANCHE 12 JUIN

SALLE GAMBETTA RUE GAMBETTA

1.5€



BERTRY

LE MÈTRE

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

DE 8H À 18H